

# 6 - CONJUGAISON : LES MODES

Le verbe peut être employé à plusieurs **modes** selon le sens que l'on veut donner à l'action qu'il exprime. Ces modes sont **l'indicatif**, **l'impératif**, **le conditionnel** et **le subjonctif**. Je ne ferai que mentionner les deux autres modes **infinitif** et **participe** (passé et présent) qui, eux, ne se conjuguent pas.

modes	remarques	exemples
<b>indicatif</b>	L'action exprimée par le verbe est <b>sûre</b> : elle s'est faite, elle se fait ou elle se fera. C'est le mode le plus employé.	Elles partent demain. Il est arrivé hier soir. Nous ne viendrons pas.
<b>impératif</b>	L'action exprimée par le verbe est <b>exigée, ordonnée, conseillée</b> (selon le contexte). <b>Pas de sujet.</b> <b>3 personnes seulement</b> : 2° du singulier, 1° et 2° du pluriel.	Viens ! Ne cours pas si vite ! Dépêche-toi ! Mange. Mangeons. Mangez.
<b>conditionnel</b>	L'action exprimée par le verbe est soumise à une <b>condition exprimée à l'imparfait ou au plus-que-parfait.</b> <b>La condition peut être sous-entendue.</b>	S'il <b>avait</b> le temps, il <b>irait</b> voyager. / S'il <b>avait eu</b> le temps, il <b>serait allé</b> voyager.
	<i>Si la condition est au <b>présent</b>, le verbe est au <b>futur</b> de l'indicatif.</i>	J' <b>aimerais</b> bien ! (sous-entendu : si...) <i>S'il <b>a</b> le temps, il <b>ira</b> voyager.</i>
<b>subjonctif</b>	L'action exprimée par le verbe est <b>incertaine, envisagée</b> , ou bien <b>désirée, souhaitée.</b> Le verbe au subjonctif est <b>toujours</b> dans une proposition subordonnée complétive COD commençant par <b>que</b> ou <b>qu'</b> .	Il se peut <b>qu'il pleuve.</b> Nous attendrons <b>que</b> tu <b>sois</b> majeur. Elle aimerait bien <b>que</b> nous <b>partions</b> aujourd'hui..

# CONJUGAISON : LES TEMPS

Chaque verbe peut être conjugué à un temps du présent, du passé et du futur (seulement à l'indicatif).

On peut le conjuguer à 6 personnes différentes (**sauf à l'impératif**, où l'on n'utilise que 3 personnes : 2ième du singulier, 1ère et 2ième du pluriel sans utiliser de pronom !).

Les pronoms personnels utilisés sont les suivants :

	1ère personne	2ième personne	3ième personne
	la (ou les) personne(s) <b>qui</b> parle(nt) ou écrit (écrivent)	la (ou les) personne(s) <b>à qui</b> on parle ou écrit	la (ou les) personne(s) <b>de qui</b> on parle oralement ou par écrit
<b>singulier</b>	<b>je, j'</b>	<b>tu</b>	<b>il, elle</b>
<b>pluriel</b>	<b>nous</b>	<b>vous</b>	<b>ils, elles</b>

## Temps simples et composés :

Le verbe conjugué à un **temps simple** s'écrit avec un seul mot (2 mots pour un verbe pronominal).

Exemples : il mange, elles se promènent.

Conjugué à un **temps composé**, il s'écrit avec 2 (ou 3) mots : **auxiliaire + participe passé du verbe**

Exemples : il a mangé, elles se sont promenées, ils ont été aperçus (voix passive).

**Aux temps composés, seul l'auxiliaire est conjugué. (voir fiche conjugaison pour les verbes avoir et être aux temps simples).**

## Correspondance temps simples / temps composés :

modes	temps	
	temps simple (1 mot - 2 mots pour un v. pronominal)	temps composé (auxiliaire + participe passé)
<b>indicatif</b>	présent : <i>il trouve</i>	passé composé : <i>il a trouvé</i>
	imparfait : <i>il trouvait</i>	plus-que-parfait : <i>il avait trouvé</i>
	futur simple : <i>il trouvera</i>	futur antérieur : <i>il aura trouvé</i>
	passé simple : <i>il trouva</i>	passé antérieur : <i>il eut trouvé</i>
<b>impératif</b>	présent : <i>trouve (sans S)</i>	passé : <i>aie trouvé</i>
<b>conditionnel</b>	présent : <i>il trouverait</i>	passé (1° forme) : <i>il aurait trouvé</i>
<b>subjonctif</b>	présent : <i>qu'il trouve</i>	passé : <i>qu'il ait trouvé</i>

**A chaque temps simple correspond un temps composé.**

Le présent et le passé composé sont sur la même ligne. Pourquoi ? parce qu'au passé composé, l'auxiliaire est au... présent !

Il ne vous reste plus qu'à continuer avec les autres temps composés : au plus-que-parfait, l'auxiliaire est à l'imparfait (qui est sur la même ligne), au futur antérieur, l'auxiliaire est au futur, etc.